

Oenotourisme : la charte Vignobles et chais en Bordelais

Depuis 2003, le syndicat viticole des Premières Côtes de Bordeaux et Cadillac se mobilise pour développer l'oenotourisme sur ses vignobles. Une offre touristique qui s'étoffe chaque année avec la création de nouvelles structures d'hébergement et de restauration, en plus des nouveaux circuits de balades et des séjours thématiques «clés en mains» pour un public varié. Depuis 2003, le syndicat des Premières Côtes de

Bordeaux et Cadillac a développé avec l'aide des offices du tourisme, une gamme diversifiée de courts séjours «clés en mains» (2 jours/1 nuit ou 3 jours/2 nuits) et de formules séminaires. Les thématiques classiques y sont proposées : œnologie, randonnée, week-end vendanges et des produits plus atypiques comme avec le week-end «Vintage Road» à la découverte du vignoble en traction avant, ou encore le week-end «Saint-Valentin», pour

s'échapper en amoureux à la découverte du vignoble. Parmi les infrastructures, il y a bien sûr un grand nombre de chambres d'hôtes et de meublés, mais également des hôtels (10) et des restaurants (31). Déjà 41 Châteaux de l'appellation ont adhéré à la Charte Vignobles et Chais en Bordelais, instaurée par la Région comme un label de qualité sur les prestations touristiques offertes. En 2007, six nouveaux châteaux ont adhéré à la Charte.